RÉDUIRE
TRIER
VALORISER

"Et ça, JE LE METS OÙ ?"

ADEME AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

CITEO

Par ici les bons gestes !

Tribio Nouvelle-Aquitaine

GRAND CHÂTELLERAULT
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

grand-chatellerault.fr

J'APPORTE EN DÉCHÈTERIE

Dépôt interdit pour les professionnels

- BATTERIES
- BOIS
- CARTONS
- CARTOUCHES D'ENCRE
- CD/DVD
- VÉGÉTAUX
- FILMS PLASTIQUE
- GRAVAT DÉBLAIS
- AMPOULES / NÉONS
- MÉTAUX
- OBJETS ET MATÉRIAUX DI IN
- PILES ET BATTERIES
- GROS JOUETS
- PLASTIQUES RIGIDES
- PLÂTRE ET PLAQUES DE PLÂTRE
- POLYSTYRÈNES
- RADIOGRAPHIES
- RÉUTILISATION RÉEMPLOI
- TOUT-VENANT NON-INCINÉRABLE
- GROS ARTICLES DE JARDINS
- PETITS ARTICLES BRICO-JARDIN
- ARTICLES DE SPORT ET LOISIRS
- PALETTES
- PETITS JOUETS
- MACHINES BRICO / JARDIN THERMIQUES
- MENUISERIES HUISSERIES

- DÉCHETS DIFFUS SPÉCIFIQUES (DDS)
- HUILE DE VIDANGE
- HUILE DE FRITURE
- PNEUMATIQUES
- DÉCHETS D'ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUE (DEEE)

Horaires et règlement des déchèteries sur
grand-chatellerault.fr

amiante interdite

ANTICIPEZ AVANT DE VENIR...

Préparez et triez vos déchets par catégorie !

Afin de favoriser le recyclage, le réemploi et la valorisation, il est obligatoire de répartir les déchets selon leur typologie lors du dépôt.

Pass déchets obligatoire*

COMMENT OBTENIR SON PASS DÉCHETS ?

- en ligne sur
  grand-chatellerault.fr
- à l'accueil
  Direction Gestion des déchets
  208 rue d'Antran
  86100 CHÂTELLERAULT

Sur présentation d'un justificatif de domicile de moins d'un an.

*Si vous possédez déjà un badge de déchèterie, celui-ci est toujours valable.

LA GESTION DE VOS DÉCHETS

L'aide à l'installation de **composteurs partagés**

7 déchèteries

La collecte du verre et du papier **en conteneurs**

La vente de **composteurs** individuels à tarif préférentiel

CARTE INTÉRACTIVE

La collecte **en porte-à-porte** des ordures ménagères et des emballages pour 40 000 foyers*

* de Grand Châtellerault hors SIMER

NOUVEAU

Désormais, les déchets alimentaires seront transformés en **biogaz** !*

*pour les foyers concernés

QUELQUES CHIFFRES EN 2023

468 kg/an

201 kg de déchets déposés en déchèterie

181 kg d'ordures ménagères (sacs noirs enfouis)

37 kg de bouteilles ou bocaux en verre

26 kg d'emballages recyclables (sacs jaunes)

13 kg de papier

RÉDUIRE
TRIER
VALORISER

ON S'Y MET !

En réduisant le gaspillage, en privilégiant la réparation et le réemploi, réduisons nos ordures ménagères et nos dépôts en déchèterie de moitié !

0 800 835 821 Service & appel gratuits
De **8 h** à **12 h** et de **13 h 30** à **17 h 30**
du **lundi** au **vendredi** (sauf jours fériés)

Direction Gestion des déchets,
208 rue d'Antran, 86100 Châtellerault
directiongestiondechets@grand-chatellerault.fr

par-ici-les-bons-gestes.fr

DÉCHETS ALIMENTAIRES

Épluchures, fruits et légumes trop abîmés, coquilles d'œuf...

Restes de repas

Marc de café (! avec filtre)
Sachet de thé

LES DÉCHETS ALIMENTAIRES

Aliments périmés
Pain, pâtisserie, céréales...

Petits déchets verts
(fleurs fanées, feuilles...)

COMPOSTEUR INDIVIDUEL

COMPOSTEUR COLLECTIF *

*Pour les foyers ne disposant pas de jardin

POINT DE COLLECTE *

TOUS LES EMBALLAGES

EN Plastique

Bouteilles, flacons, pots, barquettes, films...

EN carton

Briques alimentaires, cartonnettes...

EN métal

Aérosols, barquettes en aluminium, boîtes de conserve, canettes...

Emballages bien vidés, non lavés, séparés des uns des autres

UN DOUTE POUR LE TRI D'UN EMBALLAGE ? TÉLÉCHAGEZ L'APPLI GUIDE DU TRI :

TOUS LES PAPIERS

Journaux, magazines, catalogues, prospectus, enveloppes en papier ou à bulles...

BENNES LOCALISABLES SUR INTERNET

Les films enveloppant les magazines, les enveloppes en carton ou en plastique sont à placer dans le sac jaune.

VERRE

Bocaux, pots et bouteilles, flacons...

Ne pas déposer la vaisselle et les verres de table.
Les bouchons (sauf en liège) et les couvercles sont à placer dans le sac jaune.

TEXTILES

Vêtement, chaussures, linge de maison, torchon, sac...

Propres et secs, déposés dans un sac de 30 litres maximum.

ORDURES MÉNAGÈRES

Produits d'hygiène (mouchoirs, essuie-tout, couches...), mégot de cigarette, petits objets en plastique non électriques (brosse à dents, petits objets cassés...)
restes alimentaires non compostables (gros os, coquillages...), restes de repas (viande, poisson...).